

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 26 novembre 2020

Allocution d'Emmanuel Macron : la Fédération CINOV appelle à sauver le secteur culturel, et s'inquiète du prolongement généralisé du télétravail

Mardi soir, le Président de la République Emmanuel Macron s'est adressé aux Français au cours d'une allocution télévisée qui a eu le mérite de fixer un cap de sortie de crise et d'atténuer le flou qui prévalait jusqu'alors. Néanmoins, la [Fédération CINOV](#), représentative des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique, estime que les mesures annoncées ne suffiront pas à relancer l'activité économique. CINOV regrette notamment que le secteur culturel soit le grand oublié des annonces présidentielles, et s'inquiète du prolongement perpétuel et généralisé du télétravail. Le maintien de ce dernier, avec lequel la Fédération n'a pas de désaccord de principe, pourrait néanmoins aggraver la situation dans laquelle se trouve un grand nombre de TPE-PME.

Des mesures qui ne répondent que partiellement à l'urgence économique et aux difficultés rencontrées par le secteur culturel

Bien que la Fédération CINOV se réjouisse de la réouverture des commerces dits « non-essentiels », qui permettra à nombre de TPE-PME en grande difficulté (parmi lesquelles de nombreuses librairies) de reprendre leur activité, la Fédération entend néanmoins alerter sur la situation critique dans laquelle se trouvent des pans entiers du secteur culturel. Particulièrement impactés, le spectacle vivant et l'événementiel – y compris les expositions permanentes et temporaires – n'ont pas été mentionnés dans l'allocution du Président de la République, et ne devraient *a priori* pas faire l'objet d'une attention particulière au cours des trois périodes d'allègement du confinement qui ont été annoncées.

Pourtant, la conception d'expositions permanentes s'inscrit dans des projets de rénovation complexes et longs, qui ont été fortement ralentis par la crise sanitaire. CINOV invite donc le gouvernement à se soucier davantage de ces secteurs essentiels pour les territoires. Plus globalement, la Fédération appelle à reconsidérer la distinction opérée entre secteurs « essentiels » et « non-essentiels », et s'inquiète du fait que la culture ait pu être considérée ces derniers mois comme accessoire. « *Nous sommes une fédération humaniste, et nous considérons que l'activité économique ne suffit pas, à elle-seule, à créer du commun, ni à faire société. Pour nous, la culture est une activité essentielle : c'est pour cette raison que nous alertons aujourd'hui sur la situation des concepteurs d'expositions, et que nous*

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com



avons déploré en novembre la fermeture des librairies, y compris dans les grandes surfaces des zones rurales qui ne pouvaient avoir recours au click-and-collect... », insiste Frédéric Lafage, Président de la Fédération CINOV.

Maintien du télétravail : quid des conséquences ?

La Fédération CINOV, favorable sur le principe à la possibilité pour les entreprises de recourir au télétravail, considère néanmoins que ce dernier doit s'accompagner d'évolutions managériales et organisationnelles, qui nécessitent des accompagnements pour la très grande majorité des entreprises – a fortiori pour les TPE-PME. « *A défaut, seules les plus grandes entreprises pourront s'adapter efficacement* », craint Frédéric Lafage, qui s'interroge aussi sur les conséquences de la généralisation du télétravail : « *Cela pose la question de la relation sociale et de la dynamique d'équipe* ». Et d'alerter sur la façon dont a été vécu le confinement : « *Il y a un sentiment de lassitude de nos équipes, et des salariés dans leur ensemble, pour lesquels ce second confinement a été encore plus éprouvant que le premier.* » Face à cette situation, CINOV appelle à la création d'une solution alternative qui consisterait à autoriser les entreprises à fonctionner par « roulements d'équipes », permettant aux salariés d'alterner entre travail présentiel et télétravail, dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. « *C'est, selon nous, la meilleure solution pour privilégier à la fois la santé de chacun, sans trop affaiblir le travail collectif* », tranche Frédéric Lafage, Président de la Fédération CINOV.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV cliquez [ici](#).

A propos de CINOV

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

Suivre notre actualité

- www.cinov.fr
 - <https://leblog.cinov.fr/>
 - <https://covid19.cinov.fr/>
- *Twitter* : <https://twitter.com/FederationCINOV>
 - *LinkedIn* : [@FederationCINOVLinkedin](#)

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com